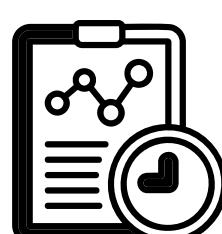


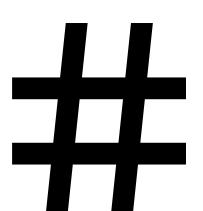
REQUALIFICATION DE L'ÎLOT DIT DU PRESBYTÈRE



LOCALISATION
Damazan, Lot-et-Garonne



PROGRAMME
Petites Villes de Demain (PVD)



THEMATIQUE
**Réhabilitation du bâti vacant et développement
du logement en centre-bourg**

Le centre-bourg de Damazan fait face à une vacance importante des logements anciens.

Dans le cadre de l'étude préopérationnelle habitat réalisée par la Communauté de Communes, certains îlots stratégiques ont été identifiés pour favoriser une mutation foncière et une requalification urbaine.

Le projet concerne l'ancien presbytère, acquis par la commune, dont la réhabilitation permettra d'accroître l'offre de logements en centre-bourg et de limiter l'étalement urbain en réinvestissant le patrimoine bâti vacant.

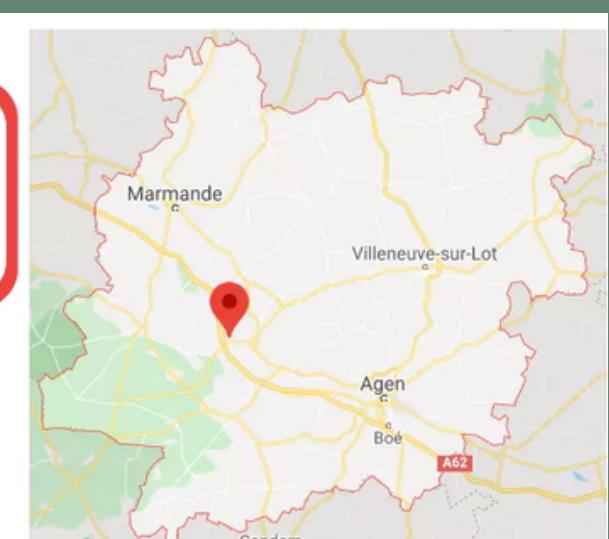
Description détaillée :

- **Identification des îlots prioritaires pour la requalification du centre-bourg.**
- **Mutation foncière progressive pour proposer des logements adaptés aux besoins du territoire.**
- **Reconversion de l'ancien presbytère en logements pour répondre à la demande locale.**
- **Mobilisation des outils financiers et réglementaires disponibles dans le cadre de l'ORT.**

Le territoire

DAMAZAN

Ce pointeur indique l'emplacement de la ville.



Nouvelle Aquitaine

Damazan est une commune du Lot-et-Garonne (47), située au cœur d'un territoire mêlant vergers, terres agricoles fertiles et un riche patrimoine historique. Bénéficiant d'un emplacement stratégique, elle est traversée par plusieurs axes de communication qui la relient aux principaux bassins d'activité régionaux, notamment en direction d'Agen. Son dynamisme s'appuie sur un marché local animé, un tissu commercial et artisanal diversifié, ainsi qu'un cadre naturel propice aux activités de plein air et au développement touristique.

**VOIR TOUS LES PROJETS
DE LA REGION**

Objectifs du projet :

- Renforcer l'offre de logements en centre-bourg pour attirer de nouveaux habitants.
- Valoriser le patrimoine bâti ancien tout en luttant contre la vacance.
- Optimiser l'utilisation du foncier existant pour limiter l'artificialisation des sols.
- Dynamiser le centre-ville en y réintroduisant une population résidentielle.

Spécificités

- **Projet en phase de réflexion (2026-2030).**
- **Requalification nécessitant une mutation foncière progressive.**
- **Forte implication des bailleurs sociaux et partenaires publics.**

1,35K

habitants



Michel Séréna, maire de Damazan

- **Budget prévisionnel : non défini**
- **Partenaires financiers : ANAH, Département, Bailleurs sociaux, Banque des territoires, SEM 47**